

CONTRE LA RÉPRESSION, LA SOLIDARITÉ EST NOTRE ARME !

Depuis le 17 novembre, le mouvement des Gilets Jaunes montre la colère populaire mais aussi des revendications qui remettent en cause les inégalités sociales et posent des questions fondamentales quant à l'organisation même de la société. Ce mouvement s'est ancré dans les réalités locales ; c'est le cas par exemples dans le Comminges où assemblées générales, manifestations, rassemblements, discussions, réappropriation collective de lieux... se sont succédés depuis maintenant presque un an.

Suite à la marche pour le climat du 16 mars 2019 qui a convergé avec les Gilets Jaunes du Comminges au rond point de l'autoroute, l'Etat réprime encore une fois ! 4 Gilets Jaunes qui participent aux actions à Saint Gaudens ont été convoqué-es en juin dernier dans 4 gendarmeries différentes. Contrairement à ce qui leur a été dit, les 4 ont été placés en garde à vue. Ces 4 personnes, dont une militante à Sud education 31, passent en correctionnel pour avoir participé à une levée de barrière (faits d'entrave et attroupement sans armes) ! 8 autres personnes vont avoir "un rappel à la loi".

Le mouvement des Gilets Jaunes est révélateur d'un malaise profond qui couve depuis longtemps. Les personnels des hôpitaux, de l'Éducation nationale, de la poste, des transports, des impôts, de l'énergie, agissent pour leurs conditions de travail et pour la défense des services publics, pour ce qu'il en reste, avec des conséquences dramatiques pour les populations les plus pauvres (zones rurales, quartiers populaires, précaires, chômeurs-ses, retraité-es...). L'urgence climatique est plus que palpable : les manifestations à l'appel de différents collectifs mais notamment de la jeunesse (avec les lycéen-nes) vont cadencer cette fin du mois de septembre

Depuis la mise en place de l'état d'urgence de 2015, la France a glissé vers la restriction des libertés publiques : liberté de se réunir, de manifester, de marquer une opposition quelle qu'elle soit. Toutes ces restrictions qui étaient jusque là réservées aux quartiers populaires ont été généralisées au fur et à mesure de la contestation : loi travail, ZAD en tout genre (Notre Dame des Landes en particulier), gilets jaunes, lycéen-nes...

Lorsqu'une société va mal, agir n'est plus un droit mais un devoir. Manifester n'est pas un délit, remettre en cause les politiques publiques est, normalement, signe d'une réelle démocratie, ce qui n'est pas le cas en France aujourd'hui.

**AUCUNE SANCTION AUX 4 INCULPÉ-ES QUI PASSENT EN CORRECTIONNEL
LE 26 SEPTEMBRE GRÈVE ET SOLIDARITÉ !**

**RDV 8H30 DEVANT LE TRIBUNAL DE SAINT GAUDENS
DÉPART DE TOULOUSE À 7H DU LOCAL DE SOLIDAIRES31 À BABINET
(POUR CO-VOITURAGE)
12H PIQUE NIQUE PRIS EN CHARGE PAR SOLIDAIRES 31**